



n° 131 - Février 2011

Les immigrés en Champagne-Ardenne

Des réalités plurielles, des besoins diversifiés



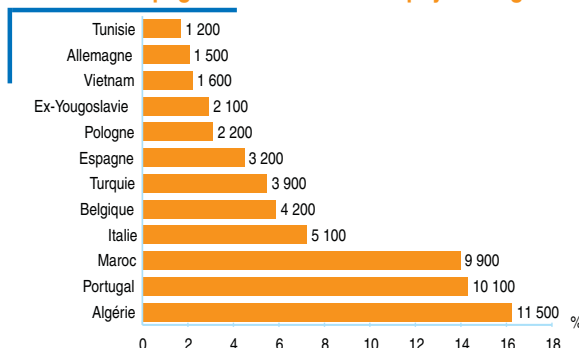
En 2006, 70 800 immigrés résident en Champagne-Ardenne. Moins souvent propriétaires que l'ensemble de la population, ils s'orientent très largement vers le parc social lorsqu'ils sont locataires. Ils vivent moins souvent seuls, dans des logements pas toujours adaptés à la taille de leur ménage. Ils sont moins présents sur le marché du travail, les femmes se déclarant plus souvent au foyer et les jeunes en études. Mais lorsqu'ils y sont, ils sont fortement exposés au chômage, en particulier les femmes et les jeunes. Leur moindre niveau de diplôme n'explique pas à lui seul ces difficultés. À diplôme équivalent, un écart important subsiste en défaveur des immigrés.

Derrière les moyennes se cachent des réalités bien différentes selon l'ancienneté d'arrivée en France ou le pays d'origine. Les immigrés natifs de l'Union Européenne, arrivés avant les années 70, ont accédé à la propriété et sont bien insérés sur le marché du travail. Ceux d'immigration plus récente, originaires du Maghreb ou de la Turquie, résident plus souvent en HLM et sont davantage confrontés au chômage.

En 2006, 70 800 immigrés¹ résident en Champagne-Ardenne. Ces immigrés représentent 5,3 % de la population régionale, proportion trois fois moindre

que dans la région francilienne et d'un point inférieur à la moyenne nationale hors Île-de-France. Aux jeunes célibataires venus pour travailler en usine jusque dans les années 1970 en réponse aux forts besoins de main d'œuvre se sont substitués peu à peu des femmes et des enfants accueillis dans le cadre du regroupement familial. Longtemps majoritairement masculine, la population immigrée compte aujourd'hui autant de femmes que d'hommes. Se renouvelant principalement par les migrations de personnes en âge de travailler ou par le regroupement familial, elle compte également moins de jeunes : 21 % de la population immigrée est âgée de moins de 30 ans, part près de deux fois moins élevée que dans l'ensemble de la population champardennaise.

Répartition des immigrés installés en Champagne-Ardenne selon le pays d'origine



Lecture : en 2006, 11 500 immigrés nés en Algérie résident en Champagne-Ardenne, soit 16,3 % de l'ensemble des immigrés résidant dans la région

Seuil : 1 000 personnes

Source : Insee, recensement de la population 2006

www.insee.fr

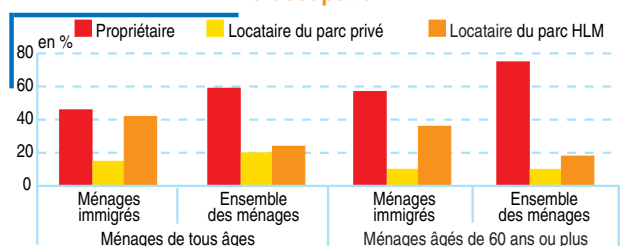
¹ Selon la définition du Haut Conseil à l'Intégration, les immigrés sont des personnes nées à l'étranger sans avoir la nationalité française à la naissance et résidant en France.

Au cours des dernières décennies, les origines géographiques se sont diversifiées et sont devenues de plus en plus lointaines. Si la part des Européens diminue au profit des Africains, ils restent les plus nombreux avec 45 % des immigrés contre 40 % pour les immigrés natifs du continent africain.

Moins souvent propriétaires, plus souvent locataires HLM

Disposant de moindres revenus et résidant plus souvent dans les centres urbains où l'acquisition d'un logement est plus difficile - quatre immigrés sur dix habitent dans les deux principales agglomérations de la région - les immigrés sont moins souvent propriétaires de leur logement. Parmi les 44 200 ménages immigrés résidant en Champagne-Ardenne, 43 % sont propriétaires, soit 13 points de moins que pour l'ensemble des ménages champardennais. Lorsqu'ils sont locataires, ils logent pour près des trois-quarts dans le parc social. En raison de revenus plus faibles et d'un nombre plus élevé de personnes au sein de leur foyer, les immigrés résident plus souvent dans le parc social. Ainsi, en Champagne-Ardenne, 13 % des logements HLM sont occupés par des ménages immigrés, alors que ces derniers ne représentent que 8 % des ménages de la région.

Répartition des ménages champardennais selon le statut d'occupation



Champ : ménages hors collectivités, hors logements loués meublés ou logés gratuitement.
Un ménage immigré est un ménage dont la personne de référence et/ou son conjoint éventuel sont immigrés
Source : Insee, recensement de la population 2006

Avec le vieillissement général de la population, des problèmes d'accessibilité et d'adaptabilité du logement peuvent apparaître, auxquels s'ajoutent pour les immigrés, des difficultés spécifiques dues à la méconnaissance de la langue française, au manque d'informations quant à la législation ou à leurs droits et aux phénomènes de discrimination.

En 2006, 4 900 ménages immigrés âgés de 60 ans ou plus habitent une HLM. Ils représentent 15 % des ménages âgés vivant en HLM, alors que les ménages âgés immigrés constituent 7 % des ménages champardennais âgés. Néanmoins, les immigrés vieillissent moins souvent seuls que les Champardennais : respectivement 30 % et 45 % des ménages âgés sont des ménages d'une seule personne. Au total, 4 200 immigrés de 60 ans ou plus vivent seuls ; parmi eux, un tiers loge en HLM.

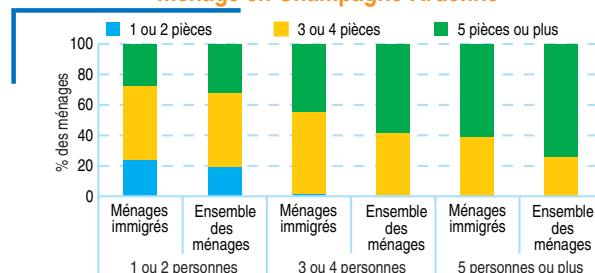
>> Les immigrés âgés en collectivité

En 2006, sur les 18 800 immigrés résidant en Champagne-Ardenne et âgés de 60 ans ou plus, 1 000 vivent en collectivité, principalement dans un service de moyen ou long séjour, tel un foyer de travailleurs ou une maison de retraite. Parmi ces résidents âgés en collectivité, 26 % sont Algériens, 13 % Polonais et 10 % Marocains. Comme au niveau national, la part d'immigrés âgés vivant en collectivité est proche de celle de l'ensemble des Champardennais âgés : respectivement 5 % et 4 %.

Des ménages plus grands dans des logements plus petits

Comme au niveau national, les ménages immigrés sont plus grands : ils comptent en Champagne-Ardenne 2,9 personnes en moyenne, contre 2,3 personnes pour l'ensemble des ménages. Les ménages immigrés se composent moins souvent d'une seule personne. Au contraire, les grands ménages immigrés sont plus nombreux : 16 % comptent cinq personnes ou plus, neuf points de plus que pour l'ensemble des ménages champardennais.

Nombre de pièces selon le nombre de personnes du ménage en Champagne-Ardenne



Un ménage immigré est un ménage dont la personne de référence et/ou son conjoint éventuel sont immigrés
Source : Insee recensement de la population 2006, exploitation complémentaire

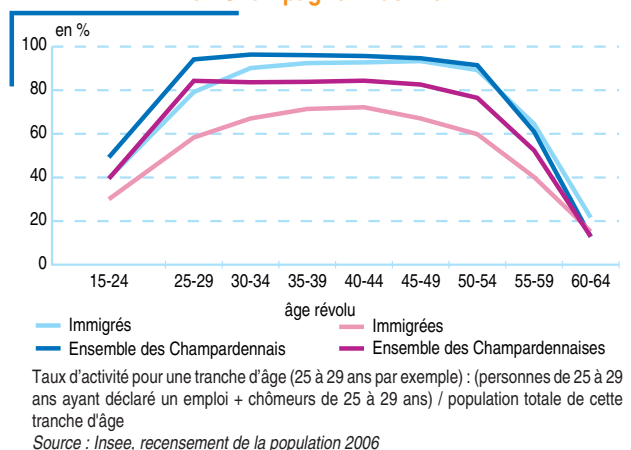
En dépit d'une taille des ménages supérieure, les logements des immigrés possèdent en moyenne quatre pièces comme l'ensemble des logements occupés en Champagne-Ardenne. Les ménages immigrés vivent donc dans des logements moins bien adaptés à leur taille. En particulier, 39 % des ménages immigrés de cinq personnes ou plus vivent dans des logements de moins de cinq pièces, soit 14 points de plus que pour l'ensemble des grands ménages champardennais. En se limitant au parc social, ces différences sont moins marquées : 53 % des ménages immigrés de cinq personnes ou plus vivent dans des logements de moins de cinq pièces contre 45 % de l'ensemble des grands ménages champardennais.

Les jeunes et les femmes moins présents sur le marché du travail

En 2006, parmi les 53 400 immigrés âgés de 15 à 64 ans résidant en Champagne-Ardenne, 63,6 % sont actifs en déclarant travailler ou rechercher un emploi, soit 7,4 points de moins que pour l'ensemble des Champardennais du même groupe d'âges.

Dans la région encore plus qu'au niveau national, les femmes et les jeunes immigrés sont moins présents sur le marché du travail. Parmi les jeunes immigrés de 15 à 29 ans, 48,3 % se déclarent actifs, soit 10,1 points de moins que chez l'ensemble des jeunes champardennais. Alors que les jeunes hommes immigrés sont plus souvent en études, les jeunes femmes se déclarent plus souvent femmes au foyer : 16 % des femmes immigrées de moins de 30 ans sont au foyer contre 5 % des Champardennaises du même âge. Pour les hommes comme pour les femmes, les immigrés sont en études plus tard que l'ensemble des Champardennais. En effet, un grand nombre de jeunes immigrés sont venus en France pour poursuivre des études supérieures. Parmi les quelques 3 000 étudiants immigrés installés en 2006 en Champagne-Ardenne, un sur deux est arrivé sur le territoire français depuis moins de quatre ans et un sur quatre depuis moins de deux ans. En conséquence, le quart des immigrés âgés de 20 à 29 ans est en études, deux fois plus que pour l'ensemble de la population champardennaise de cette classe d'âge.

Taux d'activité selon le sexe et l'âge en Champagne-Ardenne



Après 30 ans, les écarts de taux d'activité entre hommes immigrés et ensemble des Champardennais se réduisent nettement, mais ils demeurent importants entre immigrées et Champardennaises. En 2006, parmi les femmes âgées de 30 ans ou plus, une immigrée sur quatre se déclare femme au foyer et seulement une Champardennaise sur huit.

Plus longtemps en activité

Le moindre niveau de qualification des emplois d'immigrés et les conséquences sur le niveau des salaires et des pensions de retraite, incitent les immigrés les plus âgés à se maintenir sur le marché du travail et reporter leur départ à la retraite. À l'inverse des plus jeunes générations, les immigrés âgés de 60 à 64 ans se déclarent plus souvent actifs - en emploi ou au chômage - que l'ensemble des Champardennais du même âge, 19,0 % contre 12,9 %. Ainsi, en 2006, 800 immigrés âgés exercent un emploi en Champagne-Ardenne, majoritairement comme ouvrier ou employé. Quatre sur dix travaillent dans le secteur des services, mais ils sont en proportion deux fois plus nombreux dans les secteurs de l'industrie et de la construction que les Champardennais du même âge.

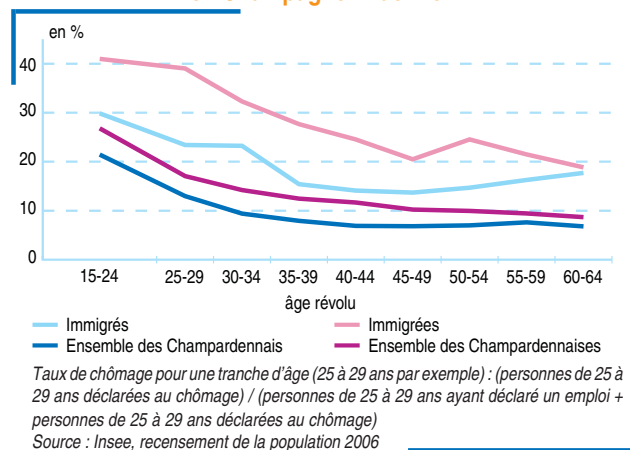
Plus fortement exposés au chômage, même à diplôme équivalent

Moins souvent sur le marché du travail, les immigrés sont aussi davantage touchés par le chômage. Dans la région, 22,0 % des immigrés se déclarent au chômage soit un taux 10,2 points supérieur à celui de l'ensemble des Champardennais. Au niveau national, le taux de chômage déclaré des immigrés est moins élevé (19,7 %), mais l'écart entre la population immigrée et la population totale est proche (9,5 points).

Le moindre niveau de diplôme des immigrés explique en partie leurs difficultés rencontrées sur le marché du travail : 42 % des immigrés déclarés en emploi ou au chômage ne possèdent aucun diplôme ou un diplôme de niveau enseignement primaire, soit 20 points de plus que pour l'ensemble des actifs de Champagne-Ardenne. Néanmoins, le diplôme ne permet pas à lui seul d'expliquer ces écarts. Si le diplôme diminue l'exposition au chômage, à diplôme égal, un écart important subsiste en défaveur des immigrés. Chez les diplômés du supérieur (BTS, DUT, diplômes universitaires, ...) le taux de chômage des immigrés est trois fois plus élevé que pour l'ensemble des Champardennais, respectivement 14,8 % et 5,3 %.

Avec un taux de chômage de 27,6 %, deux fois supérieur au taux de chômage de l'ensemble des Champardennaises, la situation des femmes immigrées est difficile. Les inégalités entre hommes et femmes sont plus prégnantes pour la population immigrée que pour l'ensemble de la population régionale. Malgré un niveau de diplôme légèrement supérieur à celui des hommes, les femmes immigrées connaissent un taux de chômage de 9,8 points supérieur, l'écart étant de 3,8 points entre hommes et femmes pour l'ensemble des Champardennais.

Taux de chômage selon le sexe et l'âge en Champagne-Ardenne



Des emplois moins qualifiés, des emplois souvent à temps partiel

En 2006, 50 % des immigrés âgés de 15 à 64 ans déclarent exercer un emploi, soit 13 points de moins que l'ensemble des Champardennais du même âge. Moins diplômés que l'ensemble des Champardennais, 68 % des immigrés occupent un emploi d'ouvrier ou d'employé, contre 58 % pour l'ensemble des Champardennais. Si parmi les seuls diplômés du supérieur, seulement 5 % des Champardennais occupent un emploi d'ouvrier, ils sont encore 12 % chez les immigrés.

Lorsqu'ils sont ouvriers, 49 % des immigrés occupent des postes d'ouvrier non qualifié soit sept points de plus que parmi l'ensemble des ouvriers de Champagne-Ardenne.

En lien avec ces constats, les immigrés sont surreprésentés dans des activités à faible niveau de qualification telles la construction, la métallurgie, l'hôtellerie-restauration, ou les activités de ménage et de nettoyage. Dans le secteur du nettoyage, un emploi sur six est occupé par un immigré, alors que les immigrés représentent à peine un emploi sur vingt.

Moins souvent sous contrat à durée indéterminée et plus souvent placés par des agences d'interim, les immigrés occupent des emplois plus précaires que l'ensemble des Champardennais, les jeunes et les femmes étant particulièrement concernés. Compte-tenu de leur forte présence dans des activités à faible qualification telles le ménage, le nettoyage et l'aide à domicile, 39 % des femmes immigrées exercent une activité à temps partiel, soit neuf points de plus que l'ensemble des Champardennaises en emploi.

En Champagne-Ardenne, comme au niveau national, les immigrés sont moins souvent cadres : 8 % contre 10 % pour l'ensemble des Champardennais. Ce n'est qu'une fois diplômés d'un 2^e ou 3^e cycle universitaire ou d'un équivalent, que les immigrés accèdent autant aux emplois de cadres ou de professions intellectuelles supérieures que l'ensemble des Champardennais.

Dans ce cas, ils exercent plus souvent en libéral dans des activités du domaine de la santé, et comme professeurs dans l'enseignement ou à l'hôpital. Pour de nombreux immigrés, créer son entreprise pour créer son emploi peut être une alternative au chômage. En 2006, 7 % des immigrés en emploi sont indépendants, contre 5 % de l'ensemble des Champardennais. Ainsi, 1 800 immigrés exercent à leur compte, comme artisan ou commerçant, mais très rarement comme chef d'entreprise

de dix salariés ou plus. Seuls ou avec des employés, les immigrés commerçants s'orientent davantage vers la restauration ou le commerce de détail que l'ensemble des Champardennais, et moins souvent vers les services. Lorsqu'ils sont artisans, ils exercent majoritairement dans le secteur de la construction.

Raphaël Lambin, Romain Perron, Séverine Weidmann

>> Une grande diversité de profils

Les immigrés ne constituent pas un groupe homogène : l'ancienneté d'arrivée en France, le pays d'origine, le contexte historique et les différences socioculturelles posent des réalités d'intégration bien différentes.

Les immigrés nés dans l'Union Européenne, arrivés plus tôt, sont aujourd'hui plus âgés que l'ensemble des immigrés. Les Portugais, Belges et Espagnols ont un taux d'activité élevé et connaissent même un chômage moins élevé que l'ensemble des Champardennais. Les Italiens, d'immigration plus ancienne - les trois quarts sont arrivés avant 1960 -, sont moins présents sur le marché du travail : 23 % se déclarent aujourd'hui à la retraite contre seulement 8 % des Champardennais. Les immigrés européens occupent des postes plus qualifiés et sont plus souvent cadres que l'ensemble des immigrés. A titre d'illustration, parmi les immigrés belges, 17 % se déclarent cadres salariés en établissement hospitalier, ou cadres libéraux, essentiellement comme vétérinaires.

Les immigrés européens vivent plus souvent dans une commune périurbaine ou rurale que les autres immigrés et compte tenu de leur ancienneté de présence et de leurs savoir-faire dans les activités du bâtiment, sont souvent propriétaires de leur logement. La part des immigrés européens - Portugais exceptés - dans la population immigrée âgée de 60 ans ou plus diminue entre 1999 et 2006 en raison du vieillissement de la population et des décès. Arrivés en France avant 1966 pour la majorité d'entre eux, voire avant 1946 pour les immigrés polonais, ils forment une population âgée en moyenne de plus de 70 ans et surtout composée de femmes. Ils vivent plus souvent sans enfant, en couple ou seuls. Installés depuis longtemps en France, ils sont aussi souvent, voire plus souvent, propriétaires de leur logement que l'ensemble des Champardennais du même âge et vivent dans une commune rurale éloignée d'un pôle urbain pour un quart d'entre eux. Les immigrés âgés portugais, arrivés majoritairement entre 1966 et 1976, sont un peu moins âgés, vivent plus souvent en couple sans enfant et résident principalement dans les pôles urbains.

Les immigrés nés au Maghreb et en Turquie sont plus jeunes que l'ensemble des immigrés. Ils sont aussi plus souvent inactifs. En raison de la forte inactivité des femmes, le taux d'activité des 30 à 59 ans est près de 15 points moins élevé chez les Turcs et les Marocains que chez les Espagnols ou les Portugais. Sur le marché du travail, les Algériens, les Marocains et les Turcs, moins diplômés, se déclarent plus souvent au chômage. En emploi, ils occupent majoritairement des postes peu qualifiés - plus d'un sur deux est ouvrier - et travaillent dans des secteurs exposés aux chocs conjoncturels (36 % des Turcs en emploi exercent dans la construction). Les immigrés turcs et maghrébins vivent très majoritairement dans un centre urbain, en couple avec des enfants et sont le plus souvent locataires d'une HLM.

Dans la population des immigrés âgés de 60 ans ou plus, la part des Maghrébins augmente entre 1999 et 2006. Issus d'une immigration de travail, ce sont aujourd'hui surtout des hommes âgés de 60 à 70 ans, arrivés en France entre 1957 et 1976. Bien qu'âgés, ils vivent encore majoritairement en couple avec enfants et louent le plus souvent un logement dans un pôle urbain.

Dans le cadre de la mise en place du Programme régional d'intégration des populations immigrées (PRIPI) 2010-2012, la direction régionale de la jeunesse, des sports et de la cohésion sociale de Champagne-Ardenne (DRJSCS), la Préfecture de région Champagne-Ardenne et l'Insee se sont associés pour éclairer la question de l'intégration des populations immigrées en Champagne-Ardenne.

Cette étude établit un diagnostic autour de deux thématiques majeures : d'une part, l'insertion des immigrés sur le marché du travail et d'autre part, leurs conditions de logement, avec un focus sur la problématique du vieillissement.

Le constat établi justifie pleinement de nombreuses actions inscrites au PRIPI.

En matière de logement, le PRIPI se donne comme objectif de contribuer à offrir aux populations immigrées des logements à loyer modéré adaptés à la taille du ménage, tout en veillant à lutter contre les discriminations pour l'accès au logement public comme privé. Une autre mesure importante concerne la rénovation et la réhabilitation des foyers de travailleurs anciens et souvent vétustes.

Pour favoriser l'accès à l'emploi, des actions spécifiques sont prévues pour développer l'apprentissage de la langue et l'accès à la formation, mais aussi permettre la reconnaissance des diplômes, de l'expérience et des compétences acquis à l'étranger. Enfin, les femmes immigrées constituent un public prioritaire du PRIPI avec la mise en place d'un accompagnement individualisé à la création d'entreprise, une des solutions envisagées à leurs grandes difficultés rencontrées sur le marché du travail.



>> Pour en savoir plus

Consulter l'espace Champagne-Ardenne du site Insee

www.insee.fr > Régions « Champagne-Ardenne » > Rubrique « Publications » > Collections « Insee Flash » > Insee Flash n° 131 > Pour en savoir plus

INSEE, direction régionale de Champagne-Ardenne
10, rue Edouard Mignot - 51079 Reims Cedex - Tél. : 03 26 48 66 60
Directeur de la publication : Patrick Redor, directeur régional de l'INSEE
Chef du Service Études et Diffusion : Françoise Courtois-Martignoni
Rédacteur en chef - Communication externe : Eric Vaillant
Secrétaire de fabrication : Mireille Chasseigne - Création de l'image visuelle : 5pointcom
Imprimeur : Le Réveil de la Marne, 51204 Épernay
© INSEE-2011 ISSN 1277-5649 - Code SAGE : FLA11D160 - Dépôt légal février 2011



Une version électronique
de ce document est disponible sur :
www.insee.fr/champagne-ardenne
Rubrique :
produits et services, publications